

## ANGERS

# Le témoin d'une cérémonie oubliée

Point d'orgue du Grand Sacre, le reposoir du Tertre Saint-Laurent dans la Douvre est l'héritier d'une longue histoire.

## HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI,  
Conservateur des Archives d'Angers

Au point le plus élevé de la place du Tertre, un grand reposoir néogothique domine une partie de la Douvre. Chaque année, durant près d'un siècle, il fut le point d'orgue du Grand Sacre, le jour de la Fête-Dieu, jusqu'au raccourcissement du parcours traditionnel de la procession, en 1957. Tel qu'on le voit, ce monument, élevé entre 1875 et 1878, est l'héritier d'une longue histoire.

« L'avoir vue au moins une fois dans sa vie »

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, le terrain, propriété de l'abbaye du Ronceray, est occupé par le cimetière de l'église de La Trinité. On y construit une chapelle octogonale à deux étages, appelée « tuba », terme qui désignait alors une construction en forme de lanterne pyramidale.

Ce bâtiment est utilisé, sans doute à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, pour la procession de la Fête-Dieu, dont la plus ancienne mention dans les archives remonte à 1327. Partant de la cathédrale entre six et sept heures, elle se déroulait avec une solennité sans pareille, par la rue Baudrière, les ponts, l'abbaye du Ronceray, pour arriver vers les dix-onze heures au Tertre Saint-Laurent. Toutes les institutions de la ville, religieuses et civiles, y participaient. Le Saint-Sacrement était déposé sur l'une des baies de la « tuba », ornée de tapisseries, de fleurs et de cierges blancs au frais de l'abbesse du Ronceray. Un prédicateur faisait un sermon avant que la procession ne rentre à la cathédrale vers trois heures de l'après-midi, où une messe très solennelle était chantée par l'évêque...

Rien n'était plus fatigant que ce jour. La ville était noire de monde. 20 à 30 000 étrangers s'y pressaient. Le défilé chatoyant était célèbre par toute la France. La procession qu'on fait à Angers le jour de la Fête-Dieu, écrit Louis Coulon en 1644 dans son ouvrage *Les rivières de France* [...] et autres curiosités remarquables dans chaque province, « est une des plus augustes cérémonies du royaume ». Il fallait l'avoir vue au moins une fois dans sa vie.



Percée de la rue du Reposoir, dénommée rue Godard-Faultier. 1905.

PHOTO : COLL. RULLIER-VERRECCHIA, ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 88 NUM 175

Interrompue par la Révolution (dernière procession en 1791), la solennité est rétablie dès l'installation du premier évêque concordataire, Mgr Montault des Isles, en 1802. Le parcours ne va plus jusqu'au Tertre Saint-Laurent par la municipalité pour acheter en 1874 la portion nécessaire à sa réalisation. La construction du reposoir est décidée en 1874 et les premières quêtes commencent. Les travaux, confiés à l'architecte Dussouchay, débutent en 1875. Lors de la procession de 1878, Mgr Freppel peut donner la bénédiction depuis le reposoir. Il semble que les voûtes aient été seulement construites vers 1888 grâce à un don de l'abbé Choyer (Archives de l'évêché). Celui-ci veut ensuite installer à l'intérieur du reposoir une Vierge de cinq à six mètres de haut qui avait servi de modèle pour la statue surmontant le clocher de Notre-Dame de Rennes, mais Louis de Farcy s'y oppose. En 1891, l'édifice est couronné d'une haute flèche en zinc, à crochets dorés, dans le goût de celle de Notre-Dame de Paris. Le soir de Pâques de la même année, la grande croix de la mission prêchée par les Rédemptoristes y est élevée. Faute de ressources, l'édifice reste inachevé et son entretien est si négligé qu'en 1908 une première

### Une chapelle construite en dur

D'éphémères reposoirs sont élevés chaque année au Tertre par la maison de sculpture Moisseron et Ruault pour remplacer l'édifice du XII<sup>e</sup> siècle. Celui de 1870 est construit sur les plans de l'historien Louis de Farcy (1846-1921). Sorte de préfiguration en bois de l'édifice actuel, c'est une construction néogothique tout en colonnes, gâbles et pinacles, dominée par une flèche de vingt-cinq mètres de haut.

En 1867, la commission de l'œuvre du reposoir présidée par Louis de Farcy propose l'érection d'une chapelle en dur afin d'éviter les frais incessants nécessités par la construction annuelle de ces chefs-

d'œuvre fragiles. 2 500 à 3 000 francs pourraient ainsi être économisés chaque année. Mgr Freppel met à profit la vente des terrains du Tertre Saint-Laurent par la municipalité pour acheter en 1874 la portion nécessaire à sa réalisation. La construction du reposoir est décidée en 1874 et les premières quêtes commencent. Les travaux, confiés à l'architecte Dussouchay, débutent en 1875. Lors de la procession de 1878, Mgr Freppel peut donner la bénédiction depuis le reposoir. Il semble que les voûtes aient été seulement construites vers 1888 grâce à un don de l'abbé Choyer (Archives de l'évêché). Celui-ci veut ensuite installer à l'intérieur du reposoir une Vierge de cinq à six mètres de haut qui avait servi de modèle pour la statue surmontant le clocher de Notre-Dame de Rennes, mais Louis de Farcy s'y oppose. En 1891, l'édifice est couronné d'une haute flèche en zinc, à crochets dorés, dans le goût de celle de Notre-Dame de Paris. Le soir de Pâques de la même année, la grande croix de la mission prêchée par les Rédemptoristes y est élevée. Faute de ressources, l'édifice reste inachevé et son entretien est si négligé qu'en 1908 une première

remise en état s'impose. On en profite pour terminer les clochetons et exécuter les sculptures des pignons, mais le reste des sculptures, les grilles, les escaliers latéraux ne sont pas réalisés : le produit des quêtes passant tout entier chaque année dans une éphémère décoration de bois et de tissu. La somme totale dépensée pour la construction du reposoir s'élève à environ 65 000 francs. L'entreprise du reposoir, écrit Louis de Farcy, est devenue « de plus en plus difficile par suite de la fondation de l'Université catholique en 1875, des cercles et patronages, des écoles et d'une quantité d'œuvres toutes excellentes et qu'il était alors impossible de prévoir ». En 1908, il se démet de ses fonctions de président de la commission de l'œuvre du reposoir, usé jusqu'à la corde – comme les quêtes – par quarante années d'efforts : « Chacun se désintéresse de la chapelle, c'est navrant. »

### Première remise en état

Le reposoir se présente comme une petite chapelle à abside polygonale, située au point le plus haut de la place du Tertre. L'ensemble est assis sur un haut soubassement de granit formant rez-de-chaussée pour ménager une petite pièce destinée à servir de magasin pour les accessoires de la fête. Des pièces métalliques latérales permettaient de supporter les escaliers de bois disposés à chaque Fête-Dieu. La construction est inscrite en 1983 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Après des années d'abandon, sa restauration, décidée par le ministère de la Culture en décembre 1992, est achevée en 1997.

Ce type d'édifice, par nature éphémère, a rarement été concrétisé en dur. Lié au paysage urbain, témoignage des pratiques religieuses de naguère, le reposoir d'Angers est d'une grande originalité. C'est aujourd'hui le seul témoin des fastes d'une cérémonie oubliée.

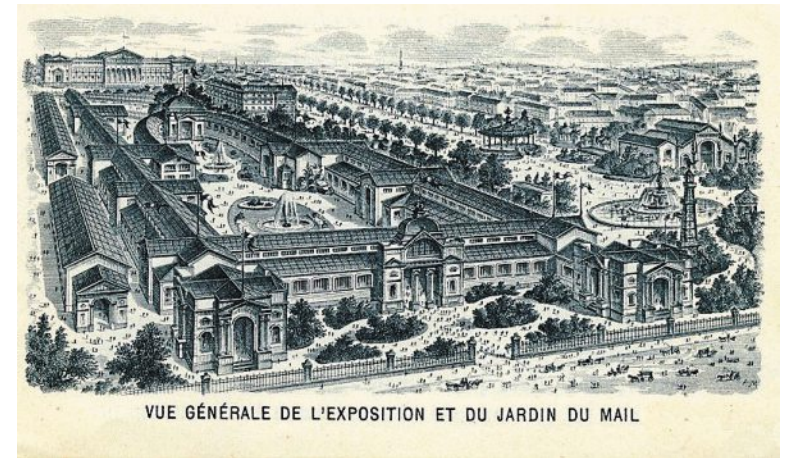
La suite, dimanche prochain, de notre thématique sur la Vie en Ville avec les premières écoles maternelles.

Site internet : [archives.angers.fr/](http://archives.angers.fr/)

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

## LES VITRINES DES ARCHIVES

### Il y a 130 ans, l'exposition nationale, un événement dans la ville



VUE GÉNÉRALE DE L'EXPOSITION ET DU JARDIN DU MAIL

Vue générale de l'exposition, 1895.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 9 FI 13 063

Afin de relancer l'économie et de stimuler la concurrence, les premières expositions des produits de l'industrie française sont organisées à Paris dès 1798. Les villes de province s'inspirent de ce modèle pour mettre en valeur les productions locales dans des expositions industrielles, agricoles et artistiques. À Angers, la première se tient en 1835.

En 1894, le conseil municipal décide d'organiser une nouvelle exposition, la neuvième, à l'occasion du concours régional agricole qui doit se dérouler en 1895. Avec l'essor des expositions universelles et internationales, celles de province sont désormais qualifiées de « nationales », ce qui permet d'inviter des exposants de tout le pays. La manifestation angevine se déroule du 12 mai au 30 septembre. Sur la place du Champs-de-Mars, actuelle place du Général-Leclerc, un « palais de l'exposition », construction éphémère, voit le jour. En forme de U fermé par un hémicycle, il est construit en bois, décoré de staff, céramiques, faïences et vitraux.

### Sous la grotte Perrault

Près de 800 exposants participent à l'exposition dans les diverses branches de l'industrie et de l'agri-

culture. Ils présentent leurs meilleures productions, nouveautés ou innovations, espérant obtenir une récompense. Le public vient aussi admirer dans le salon des beaux-arts, de belles œuvres d'art modernes et anciennes. Dans le jardin intérieur, les visiteurs peuvent se promener, boire un rafraîchissement sous la grotte Perrault ou écouter un concert. Mais les attractions, fêtes et concours se tiennent également place Lorraine, au jardin des Plantes, place du Pélican ou sur la place La Rochefoucauld. Dans le jardin du Mail, pour 50 centimes, les visiteurs prennent de la hauteur pour découvrir la vue d'Angers depuis le sommet de la tour Rochereau. C'est ainsi toute la ville qui bénéficie de l'animation suscitée par l'exposition.

C. JANIN

Les vitrines sont à découvrir en salle de lecture des Archives patrimoniales d'Angers jusqu'au 31 janvier 2026 au RU – Répare Urbain, 35, boulevard du Roi-René. Accès libre de 13 h à 17 h du mardi au vendredi. Fermeture du 6 au 9 janvier. Visites commentées : 20 novembre et 16 décembre à 17 h.

## ÇA S'EST PASSÉ LE 2 NOV. 2015 Vers des cimetières plus écolos

À la Toussaint 2015, Le Courrier de l'Ouest s'intéresse aux cimetières qui vont devoir évoluer et s'adapter. « La loi imposera bientôt zéro désherbant. Les collectivités sont tenues de trouver des solutions. Les mentalités doivent évoluer », titre ainsi Le Courrier de l'Ouest. « Les cimetières traditionnels ont connu quarante ans de désherbants. Tout le monde s'est habitué à cette netteté chimique. Conséquences des produits sur l'environnement, les élus et leurs services techniques ont fait évoluer leurs pratiques. Certaines communes ont mis en place une nouvelle action : le brûlage des herbes indésirables. Solution qui ne se révèle pas non plus optimale. » Pour respecter la nouvelle

législation, les cimetières comme les autres espaces publics vont devoir graduellement passer à zéro désherbant. « Le sujet est sensible, en convient un paysagiste concepteur, qui accompagne les collectivités en ce sens. L'herbe haute donne l'impression d'abandon. La société a encore le sentiment que ce n'est pas propre. Pourtant dans les îles et à la montagne, sans parler des pays limitrophes, les cimetières "naturels" ne gênent personne. » « Les élus auront à impulser le changement », en conclut Le Courrier de l'Ouest, « il leur faudra convaincre et former aux nécessaires évolutions leurs équipes et communiquer encore et encore auprès de leurs administrés ».

Mireille PUAU

## AVANT-APRÈS MYSTÈRE

### Quai Ligny, un habitat aujourd'hui disparu



La rue Baudrière, à son débouché sur le quai Ligny. Juin 1976.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 13 133



Dans le paysage actuel, les immeubles du bas de la rue Baudrière, qui descendait jusqu'au pont de Verdun, ont tous disparu. PHOTO : CO. MICHEL DURIGNEUX

C'était un carrefour très fréquenté ! Quand on pense que la route nationale Paris-Nantes empruntait le quai National et le pont de Verdun... L'habitat est hétéroclite. Le bas de la rue Baudrière, donnant sur le pont de Verdun, comportait un noyau de

maisons du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les rues que l'on voit ensuite sur la droite du cliché ont toutes disparu dans la démolition du quai Ligny entre 1970 et 1979 : débouché de la montée Saint-Maurice, auparavant étroit passage du Serpent ; rue Thomas

seau (négociant à qui la Ville avait donné autorisation en 1574 de construire une amorce de quai devant sa maison) ; rue Barret (commissaire de marine qui légua sa fortune au bureau de bienfaisance d'Angers). De tous les immeubles que l'on voit

sur ce cliché, aucun ne subsiste. Les derniers à avoir été détruits sont ceux du bas de la rue Baudrière en mai 1980.

S.B.

ANNONCEZ VOS MANIFESTATIONS SUR **infocale.fr**